



Déclaration liminaire de la FERC CGT au CTMESR du 16 février 2016

La FERC CGT dénonce la criminalisation de l'action syndicale qui s'est singulièrement durcie ces derniers mois. Avec l'ensemble de la CGT, nous réclamons avec force la fin des poursuites iniques et inédites contre nos camarades ex Good Year, la réintégration et la relaxe des personnels d'Air France... Le seul tort des syndicalistes était de lutter contre la vraie violence, la violence insupportable, celle qui détruit l'emploi et l'industrie, celle qui met sur le carreau des centaines, des milliers de salariés, pendant que les actionnaires continuent à toucher des milliards de dividendes.

La fonction publique subit sa part de violence sociale. La colère monte, les agents n'en peuvent plus.

C'est pour cette raison que la journée d'action du 26 janvier dernier a rassemblé la plus forte mobilisation dans la Fonction publique depuis l'élection de François Hollande.

Cela s'est traduit par des taux de grévistes qui ont atteint 30%, voire les dépassent dans certains secteurs, et les cortèges ont rassemblé plus de 130 000 manifestants dans toute la France. Deux exigences principales ont amené les collègues dans la rue : obtenir l'abrogation de la réforme du collège ; obtenir le dégel du point d'indice (dans les glaces depuis juillet 2010) et le micro-onde va être de rigueur car un rattrapage conséquent et urgent est indispensable.

Les réponses qui nous sont servies en matière salariales ne nous satisfont pas. Le dispositif PPCR, que la CGT avec d'autres a rejeté, nous est imposé sans re-négociation. Le fait de faire disparaître la réduction de durée de carrière est par exemple inacceptable (et c'est d'ailleurs proposé sous une forme particulière pour le statut modifié d'IGAENR que nous voyons aujourd'hui...).

On tente de nous imposer le RIFSEEP, malgré l'opposition presque toujours unanime des organisations syndicales du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR). Rappelons que le passage au RIFSEEP à budget constant signifierait que ce sont des suppressions et gels de postes ou les pertes des uns, qui vont alimenter les gains des autres... La garantie garantie que « personne n'y perdra » annoncée d'ailleurs pour la seule 1ère année, prend tout son sens dans ce cadre.

Nous continuons à dénoncer l'individualisation des rémunérations, qui détruisent le collectif de travail et attaquent nos statuts, nous continuons à demander l'augmentation substantielle du point d'indice, l'exemption des corps ITA, ITRF et Bib du RIFSEEP et l'abrogation des arrêtés PFR et RIFSEEP pour les corps AENES.

Toute cette situation, tant au niveau de nos rémunérations et de nos statuts, de l'avenir de l'enseignement et de la recherche publiques, de son financement et de ses emplois, que des mesures anti-sociales plus générales décidées par le gouvernement comme les attaques contre le Code du Travail, renforce pour la FERC CGT l'urgence d'une mobilisation interprofessionnelle public-privé d'ampleur pour bloquer la politique gouvernementale.